

CORONAVIRUS

COVID-19



Samedi 2 mai 2020



“ Déconfinement: la stratégie hasardeuse du Gouvernement

Le plan de déconfinement présenté par le Premier Ministre mardi 28 avril a de quoi nous laisser perplexes. Nous nous attendions à de la clarté. Nous avons eu finalement droit à davantage de confusion.

La perspective d'un déconfinement territorialisé selon le département et adapté au niveau des communes soulève en effet des inquiétudes. **En réalité, le Gouvernement a choisi de déléguer la gestion du déconfinement aux communes. Celui-ci nous demande de rouvrir nos écoles et crèches dans des délais très courts et sans nous donner les moyens nécessaires.** Je déplore cette situation où ceux qui nous gouvernent se déresponsabilisent sur le dos des maires qui, avec leurs faibles moyens - conséquences des politiques d'austérité - sont en première ligne avec les agents municipaux pour organiser la solidarité envers les plus fragiles et protéger leurs concitoyens.

Oui, nous n'avons pas attendu les instructions de l'État pour prendre des initiatives. Pour autant, aucune ville ne peut se substituer à lui. Malgré notre détermination à tout mettre en œuvre pour préserver la santé des Français, nous ne disposons pas, seuls, de la force de frappe nécessaire pour sortir efficacement d'une crise aux dimensions mondiales. **Dans un moment aussi difficile, il est un principe essentiel: l'État est censé être le capitaine du navire républicain.** La gestion sanitaire de l'épidémie, les moyens mis à disposition de l'Éducation nationale, la sécurité des Français, relèvent avant tout de son ressort et non des communes. Or, jusqu'à présent, le couple maire/préfet qu'appelle de ses vœux le Président de la République ressemble plus à un célibat...

Je partage les craintes de nombreux parents sur la réouverture des crèches et des écoles dans un temps aussi réduit. De même, je sais que certains d'entre vous n'auront pas d'autres choix que de devoir reprendre le travail. Avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, nous allons examiner les modalités de réouverture de nos écoles et crèches afin de mettre sur pied un plan de rentrée qui puisse assurer à nos enfants des conditions de sécurité sanitaire optimales. Nous vous le communiquerons très prochainement.

Nous ne nous défausserons pas devant nos responsabilités. Au Gouvernement d'assumer les siennes. ”

Olivier CORZANI, votre maire

● LA MAIRIE À VOS CÔTÉS

LE MAIRE DEMANDE UN GESTE DE L'ÉTAT À L'ÉGARD DES MÉNAGES LES PLUS MODESTES ET LOCATAIRES DE LEUR LOGEMENT

La crise sanitaire liée au Covid-19 a profondément aggravé les inégalités sociales dans notre pays. Ce sont aujourd'hui les familles des classes populaires et des classes moyennes qui sont les plus durement impactées par les conséquences économiques et effets délétères du confinement.

De nombreuses familles locataires de leur logement éprouvent de sérieuses difficultés à concilier paiement de leur loyer, remboursement de leurs dettes et achats de biens de première nécessité. Dans un courrier adressé au ministre du Logement en date du 30 avril, le Maire demande d'annuler purement et simplement les loyers durant la période de confinement aussi bien pour le parc de logement social que privé. À situation exceptionnelle doit correspondre des mesures exceptionnelles !

À lire: l'intégralité de la lettre sur le site de la ville.

RÉOUVERTURE PARTIELLE DU CIMETIÈRE

Le Maire a pris un arrêté qui autorise la réouverture du cimetière à la population aux jours et heures suivants: **les mardi, jeudi et samedi de 9h à 18h**. Les recueils devant les sépultures ou columbarium sont autorisés avec un nombre de vingt personnes maximum présentes dans le cimetière. Les familles souhaitant effectuer l'entretien des tombes de leurs proches décédés, peuvent le faire, à raison d'une seule personne et durant une heure de présence maximum.

À lire: l'intégralité de cet arrêté sur le site de la ville.

● CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC LOCAL MINIMUM

La mairie est fermée au public, mais une permanence téléphonique est assurée le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (tél.: 01 69 46 72 00).

● FOIRE AUX QUESTIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Vous recherchez une information ? Les questions les plus fréquemment posées sont recensées dans notre FAQ. Consultez-la en ligne :

<https://www.fleurymerogis.fr/index.php/actualite/covid-19-foire-aux-questions>

● INFORMATIONS UTILES

DÉCONFINEMENT : RÉOUVERTURE DES ÉCOLES ET DES CRÈCHES

Le Gouvernement a annoncé la réouverture générale des écoles et des crèches à partir du mardi 12 mai (le 11 étant la pré-rentrée des enseignants). Toutes les classes sont concernées.

En revanche, les modalités de réouverture sont laissées à l'appréciation de chaque commune.

Par ailleurs, les dispositions d'accueil des enfants restent encore à déterminer. Ceci dépend, en effet, de directives et recommandations sanitaires de l'Éducation nationale qui ne sont pas encore définies.

Compte-tenu de la situation sanitaire et des inquiétudes légitimes qu'ont pu susciter les annonces du Gouvernement sans cesse changeantes, il s'agit d'un défi de taille en matière d'organisation auquel nous n'avons jamais été confrontés par le passé. Il est demandé aux communes de rouvrir les écoles et les crèches dans des délais extrêmement courts, sans moyens supplémentaires et consignes claires de la part de l'État.

Cet exercice ô combien difficile nécessite un travail de réflexion et de préparation en amont le plus rigoureux possible associant tous les acteurs de la communauté éducative. Nous y sommes engagés. Aucune décision ne peut se prendre à la légère.

Nous vous tiendrons informés au plus vite des mesures que nous mettrons en œuvre.

APPEL AU BÉNÉVOLAT : VOUS VOULEZ AIDER À LA FABRICATION DE MASQUES ? VOUS SAVEZ COUDRE ? VOUS DISEZ D'UNE MACHINE À COUDRE ?

Les associations Reflet d'Outre-Mer, Réagir, Le Club des parents solidaires, Bout d'fil créations, Parole et Équilibre et CNL Chaqueux lancent un appel à la solidarité et au bénévolat pour fabriquer des masques réutilisables répondant aux normes AFNOR. Ces masques seront distribués en priorité en direction des personnes fragiles selon des modalités qui restent à définir.

La confection des masques pourra se faire chez soi ou à l'atelier à la salle Malraux. Tous les habitants sont invités à donner, s'ils le souhaitent, des tissus en coton, en viscose ou en polaire ainsi que des élastiques.

Pour tout renseignement (horaires d'ouverture de l'atelier, modalités de fonctionnement et d'inscription, dons...) ou, tout simplement pour vous faire connaître, vous pouvez appeler au 06 61 92 62 78 ou écrire à l'adresse mail suivante : lucdino@aol.com

DÉCHETS

Il n'y a pas eu de collecte le **1^{er} mai**. Un rattrapage a eu lieu le **2 mai**. En revanche, toutes les collectes seront effectuées normalement le **8 mai**.

Les collectes des **déchets végétaux** reprendront à partir du lundi 4 mai selon le calendrier distribué fin 2019 (téléchargeable sur le site de l'Agglomération, rubrique déchets). Cependant, afin que chacun puisse accéder au service à chaque date de collecte, ne pourront être collectés que les bacs dédiés à ces déchets plus de 3 fagots maximum par collecte. En effet, les collecteurs ne seront pas en mesure de collecter l'ensemble des déchets végétaux produits pendant la période d'interruption du service en une seule fois.

Les collectes des **bornes à verre** (par le SIREDOM) sont maintenues mais fortement perturbées. Merci de garder les bouteilles et bocaux à la maison si possible. Soyez solidaire. Partagez cette info à votre entourage et à vos voisins sans vous déplacer !

Pour rappel, la collecte de **déchets ménagers** est maintenue. Celle des **encombrants** est limitée à l'habitat collectif jusqu'à la fin du confinement.

- Si vous souhaitez avoir des informations sur la collecte des déchets, vous pouvez vous inscrire au service gratuit d'infos par SMS mis en ligne par Coeur d'Essonne Agglomération : <https://bit.ly/2J0VU7J>
- Vous pouvez également contacter le **0 800 293 991** ou dechets@coeuressonne.fr

EDF SOLIDARITÉ: CHÈQUE ÉNERGIE

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, la validité du chèque Énergie millésime 2019 est actuellement prolongée jusqu'au 23 août 2020. L'envoi des chèques Énergie millésime 2020 par l'État a débuté le 29 avril.

Conditions à remplir pour en bénéficier : être fiscalement déclaré, habiter un logement soumis à la taxe d'habitation, avoir un revenu fiscal de référence de 10 700 maximum.

Numéro vert: **0 805 204 805**

www.chequeenergie.gouv.fr

Plus d'infos: [chèque Énergie \(fichier PDF\)](#)

● CONSEILS PRATIQUES, CULTURE ET LOISIRS

COMMENT ASSAINIR ET DÉPOLLUER L'AIR CHEZ SOI ?

A l'heure du confinement, nous restons longtemps chez nous. Assainir l'air de son intérieur est essentiel pour sa santé et l'environnement en évitant les produits toxiques.

- Aérez quotidiennement 10 minutes matin et soir.
- Étendez le linge dans une pièce ventilée ou en extérieur.
- Nettoyez la maison sans polluants avec de la vapeur, des chiffons humides ou en microfibrés.
- Décorez votre logement avec des produits bien classés. Le niveau d'émission est indiqué selon une échelle allant de A+ (émissions faibles) à C (émissions fortes).
- N'abusez pas des bougies et de l'encens.
- Ne mettez pas trop sur les plantes dépolluantes et les purificateurs d'air.

Plus d'infos: <https://www.ademe.fr/.../conseils-confinem.../assainir-lair-chez>



DÉCOUVREZ LE PARC ZOOLOGIQUE DE PARIS DEPUIS CHEZ VOUS !

Le Parc zoologique de Paris est actuellement fermé au public en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19. Vous n'aimez pas particulièrement être enfermés chez vous ? Les animaux vous manquent terriblement ? Pas de panique: voici une série de vidéos, dossiers et autres ressources pour vous divertir.

Embarquez pour un véritable tour du monde de la biodiversité animale en allant sur: <https://www.parczoologiqueparis.fr/>



N'hésitez pas à partager cette newsletter avec vos contacts en les invitant également à s'inscrire en cliquant [ici](#)

Pour recevoir la newsletter, envoyez vos nom, prénom et adresse mail à mairie@mairie-fleury-merogis.fr